

ANA PALACIO

Avocate internationale, ancienne ministre des Affaires étrangères d'Espagne, ancienne première vice-présidente et conseillère juridique principale du Groupe de la Banque mondiale

Karl Kaiser, associé principal du projet sur l'Europe et la relation transatlantique du Belfer Center for Science and International Affairs, Harvard

Nous nous tournons à présent vers Ana Palacio, ancienne ministre des Affaires étrangères espagnole qui va nous aider à définir la prise de position européenne.

Ana Palacio

Je vais développer ce que M. Laïdi a abordé. Je dois dire que parler tard est difficile car on a envie de répondre ou de confirmer ce qui a été dit avant. Je vais donc essayer d'adopter une posture différente.

Nous sommes toujours face à deux piliers : le pouvoir et la loi. Ce matin, nous avons entendu plusieurs fois que ce qui est en jeu, c'est « l'ordre fondé sur la loi », cet « ordre libéral international » – et c'est le cas. Ainsi que plusieurs orateurs l'ont évoqué, la loi écrite après la Deuxième Guerre mondiale n'est pas adaptée à la nouvelle réalité des transferts de pouvoir, des acteurs privés ou d'une multitude d'acteurs, d'un changement dans les instruments. La loi n'est plus ce qu'elle était ; elle ne se résume plus seulement aux traités, mais inclut le droit souple. Cependant, l'élément le plus frappant à l'heure actuelle est sa contestation. Je vais parler de l'AGNU, la 76^{ème} Assemblée Générale des Nations Unies, qui a rassemblé une géographie différente avec des voix différentes. J'élaborerai sur ce point et développerai une taxonomie en cinq points.

Nous avons les acteurs – et ils sont complémentaires aux acteurs mentionnés par M. Laïdi – vis-à-vis de l'ordre fondé sur la loi. Nous avons les Européens. Ils sont sans aucun doute les « porteurs des valeurs » de l'ordre fondé sur la loi, avec des problèmes internes, et des problèmes externes, ainsi que Bogdan l'a mentionné. Nous devons nous accorder sur l'interprétation de l'Article 2, ou nous accorder sur le fait que l'interprétation de l'Article 2 de notre traité appartient au tribunal. Et nous pourrions nous y attarder, mais je laisse ce sujet pour une autre fois.

Nous avons l'acteur « ambivalent » : les États-Unis, et c'est une posture historique. Les États-Unis ont créé cet ordre mais ont toujours été ambivalents leur appartenance. Ils signent mais ne ratifient pas. Nous constatons cela depuis les années 1920, bien avant la Charte de San Francisco.

Puis nous avons « l'opérateur doux », qui est la Chine. Pour moi, l'intervention la plus attendue – celle du Président Biden – était chargée de l'insécurité d'une nation cassée, d'un pays qui a besoin de guérir, d'une société polarisée. En 1989, ils nous ont demandé, à nous autres Européens, d'être « entiers et libres », et maintenant nous leur demandons de guérir, sans quoi la situation sera extrêmement difficile. Le Président Biden a déclaré, et je paraphrase, que les États-Unis ne souhaitent pas une guerre froide, et il a insisté sur ce point. Pourquoi utiliser cet argument ? Xi Jinping s'est saisi du concept et s'en est servi. Eternel opérateur en douceur de cet ordre fondé sur la loi, la Chine amène certains concepts qui sont complètement étrangers à l'ordre libéral international, comme le concept d'harmonie, et tire avantage des faiblesses des États-Unis,

Puis je dirais qu'il y a « le monde ». Pendant l'AGNU, il était extrêmement intéressant d'écouter les autres acteurs. Je vais mentionner l'Iran, qui a commencé dans l'agressivité – vous avez mentionné l'agressivité de la Chine, mais l'Iran a été brutal. Les Iraniens ont commencé en disant qu'il y avait eu deux événements marquants cette année : l'assaut du Congrès américain par sa population, puis la vision des Afghans tombant des avions lors du retrait d'Afghanistan. C'était brutal.

Mais pour moi, l'orateur le plus frappant sur cet événement complexe fut Lavrov, qui a parlé de la « cause générale » - une remise en cause générale de l'ordre fondé sur la loi. C'était un discours qui valait la peine d'être lu du début à la fin, car il est extrêmement bien écrit. Il prend une position qui rend la Russie disruptive, mais c'est une disruption stratégique. Par conséquent, nous avons les porteurs des valeurs, l'acteur ambivalent, l'opérateur doux et la Russie avec une stratégie claire, qui est disruptive, mais cela reste une stratégie.

Enfin, et ce n'est pas un point mineur – et c'est un signe d'espoir – il y a eu l'intervention de l'Inde. Je pourrais mentionner les autres interventions par un nombre de nations africaines qui étaient très intéressantes. Mais pour respecter la limite de temps, je vais juste mentionner l'Inde. Dans ses remarques, le Premier Ministre Modi a fait quelque chose de très intéressant : il a dissocié la démocratie de l'héritage du colonialisme. Il a dit, au début de son intervention, qu'il parlait au nom de « la mère de la démocratie », soulignant que la démocratie était une tradition en Inde depuis 2000 ans. Il a ensuite ajouté que l'Inde avait récemment célébré les 70 ans de son indépendance.

Où est-ce que je veux en venir ? Pour faire court, nous autres Européens avons un rôle à jouer pour convaincre les États-Unis qu'il est dans leur intérêt de mettre à jour l'ordre international fondé sur la loi en gardant ce qui est important – et il y a de nombreux composants importants – et de l'adapter. Pour ce faire, nous devons donner la parole à d'autres voix sur leur vision de la démocratie. Quand on écoute le Premier Ministre Modi, on peut se demander de quelle démocratie il parle, mais il l'explique. Nous devons nous ouvrir à d'autres cultures, à d'autres formulations qui n'affaibliront les piliers de la démocratie, mais au contraire les adapteront à l'ordre fondé sur la loi du monde d'aujourd'hui.

Karl Kaiser

Merci Ana.